Image not found or type unknown

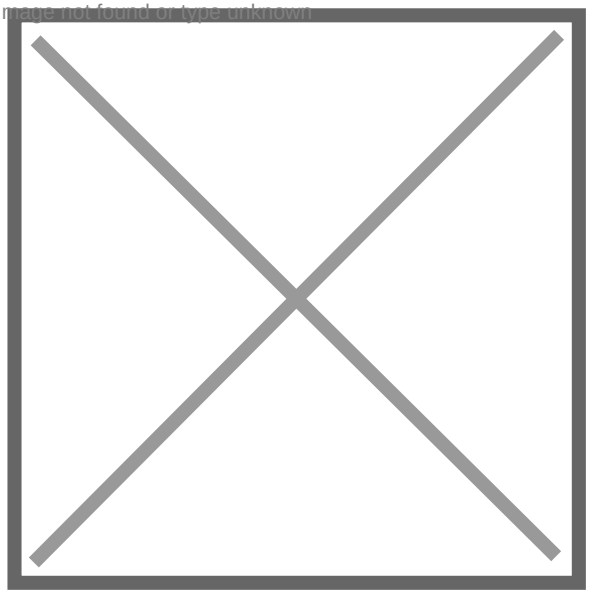

Devis et contrat de construction maison

Par **dricce**, le **04/02/2009** à **21:26**

Nous avons signé un contrat de construction pour une maison avec un plancher bois à l'étage. Nous avons eu des devis pour réaliser un plancher béton (avenant de 5000€ supplémentaires pour cette version). Durant tous nos rendez-vous, notre conseiller commercial nous a toujours dit que nous pouvions changer de version (bois > béton), même après signature. Or, après reflexions, et après signature du contrat, nous optons pour un plancher béton, nous demandons l'avenant, et là, il nous dit qu'il a fait une erreur, et que l'avenant est de 9000€. Nous nous sentons abusés...
Nous avons reçu des mails avec en pièce jointe les notices descriptives sur lesquelles est notifié que l'écart de prix entre les deux versions est de 5000€. Avons nous la possibilité d'exiger un avenant de 5000€, comme écrit dans les notices précédent la signature du contrat, à la place de ce nouvel avenant de 9000€ ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés